



# Avis pré-budgétaire

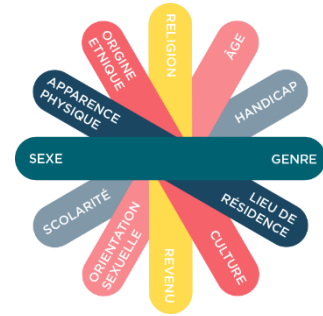
Dans le cadre des consultations 2023-2024 du  
ministère des Finances

[www.concertactionfemmesestrie.org](http://www.concertactionfemmesestrie.org) | [www.engagezvousaca.org](http://www.engagezvousaca.org)

## ConcertAction Femmes Estrie (CAFE)

Nous sommes la **table de concertation régionale de défense de droits des femmes**. Avec nos membres, nous intervenons dans une pluralité de domaines tels que la santé, l'éducation, le droit au logement, l'accès aux instances décisionnelles, la lutte à la pauvreté et contre les violences genrées.

Nous travaillons avec une **analyse différenciée selon les genres dans une perspective intersectionnelle (ADG+)**, c'est-à-dire que nous considérons que les femmes font encore face à bon nombre de discriminations en raison de leur genre. De plus, nous considérons qu'il y a des systèmes encore bien en place qui restreignent des droits aux femmes, comme le patriarcat, le capitalisme, le colonialisme, le racisme systémique. Avec l'**intersectionnalité**, nous voulons analyser et expliquer la manière dont certaines femmes expérimentent plusieurs discriminations et inégalités en même temps, par exemple, une femme autochtone, qui vivra du sexisme et du racisme simultanément.



Nous vous invitons à consulter les rapports et recommandations ci-bas à propos des liens entre le **logement**, la **mobilité**, la **sécurité** et la **santé** des femmes. Ce sont les enjeux les plus urgents à traiter pour les Estriennes.



→ [Rapports des états des lieux régionaux](#)

→ [Recherche sur les conditions locatives des femmes en situation de handicap en Estrie](#)

→ [Le logement comme déterminant social de la santé des femmes](#)

## Le logement, un levier pour améliorer la santé et le bien-être des femmes en Estrie<sup>1</sup>

« Les liens entre santé et logement sont clairs : lorsque les conditions de logement ne sont pas adéquates, les personnes voient leur santé physique et mentale affectée négativement. Les personnes pauvres sont particulièrement touchées par cette situation : elles vivent plus souvent dans des logements insalubres, trop petits pour leurs besoins et trop chers pour leurs moyens. Les femmes, à cause d'inégalités de genre qui persistent encore au Québec, sont plus pauvres et plus vulnérables au harcèlement et à la violence, notamment dans leur domicile. Elles sont aussi plus à risque de vivre de l'instabilité résidentielle.

<sup>1</sup> Extrait de : Seery, Annabelle, Louise Lemire et Laurence Charleston. 2022. Le logement : un levier pour améliorer la santé et le bien-être des femmes en Estrie. Document déposé à ConcertAction Femmes Estrie par le Centre de recherche sociale appliquée, p.24.

**Les femmes vivant à l'intersection de différents systèmes d'oppression voient ces vulnérabilités exacerbées et rencontrent encore plus de difficultés dans l'accès à un logement adéquat.**

Les Estriennes continuent à gagner des revenus moindres que leurs homologues masculins, à vivre davantage dans des logements loués que les hommes. Elles sont donc particulièrement affectées par les faibles taux d'occupation observés dans la région et par la hausse des coûts de loyers. Dans un contexte de rareté du logement locatif abordable, elles sont contraintes d'engloutir une part démesurée de leurs revenus pour se loger.

Cette situation entraîne des conséquences négatives sur leur niveau de stress, sur leurs capacités à assumer les autres dépenses essentielles pour vivre, notamment la nourriture, et sur leur état de santé physique et mentale.

Les enjeux du logement touchent aussi dorénavant une plus large couche de la population (classe moyenne) en raison des multiples crises provoquées ou aggravées par la pandémie de COVID-19 qui ont elles-mêmes accentué les inégalités sociales. L'importance de soutenir les initiatives en matière de logement social et communautaire avec de nouveaux paramètres qui prennent en compte le contexte actuel est ainsi d'autant plus grande.

De plus, le contexte actuel doit interpeller les pouvoirs publics de tous les paliers (fédéral, provincial et municipal) afin qu'ils développent des politiques publiques spécifiques au logement ou qu'ils intègrent les enjeux du logement à l'intérieur de politiques publiques, programmes et mesures qui concernent des groupes particuliers, dont les femmes vivant des violences, les femmes âgées, les femmes en situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle, les femmes issues des communautés LGBTQ+, les femmes autochtones, immigrantes et racisées par la société et les femmes en situation de handicap.

Le logement doit être un enjeu interministériel et les réponses publiques doivent émerger d'actions intersectorielles puisque l'habitat touche à la santé, aux conditions de vie, au revenu, à l'accès au travail, à la sécurité, à l'accès aux services de proximité et aux ressources tout au long de la vie.

Une analyse différenciée selon les genres avec une approche intersectionnelle (ADG+) s'impose tant dans l'analyse des besoins des femmes que dans les politiques publiques rattachées au logement.

La recension de la littérature montre qu'il reste à documenter plusieurs enjeux propres aux territoires de l'Estrie sur le plan du logement, qu'il s'agisse des réalités des femmes plus jeunes et de celles des groupes minorisés et à la croisée des oppressions ou plus particulièrement des discriminations vécues dans l'accès au logement, par exemple par les femmes issues de l'immigration ou racisées par la société, les femmes en situation de handicap et les personnes de la diversité sexuelle et de genre.

Mieux comprendre ces réalités et la façon dont elles se vivent dans les territoires de la région permettrait de mieux agir et de prévenir certaines situations. L'importance pour les femmes de connaître leurs droits en ce qui a trait au logement est aussi mis en lumière. Il est urgent et nécessaire de s'attarder à l'amélioration de l'accessibilité, de l'abordabilité et de la sécurité des logements pour toutes les femmes de l'Estrie, en ville, mais aussi dans les territoires ruraux de la région.

**Si ces enjeux étaient pris en compte, les femmes de la région verraient leur qualité de vie s'améliorer et, par le fait même, leur santé et leur bien-être, ainsi que la santé et le bien-être de leurs proches. »**

## **Revendication # 1**

### **Augmenter le financement à la mission des organismes d'ACA et indexer les subventions**

Il existe 4000 organismes d'action communautaire autonome au Québec. Créés et administrés par et pour les gens de la communauté, ils offrent une alternative autonome aux services publics et travaillent à une transformation sociale en profondeur, que ce soit par l'amélioration des conditions de vie, la défense des droits humains, l'éducation populaire ou l'expression de la citoyenneté.

En dépit de récents investissements, les organismes sont toujours confrontés à un important sous-financement qui engendrent des conditions de travail insuffisantes et inadéquates pour faire face à la rareté du personnel et à la crise de l'inflation. L'épuisement est généralisé et les risques de fermetures et de ruptures d'activités sont quotidiens.

La presque totalité des programmes de financement à la mission globale des organismes communautaires ne prévoit aucune indexation annuelle des subventions malgré l'impact considérable de l'augmentation extraordinaire du coût de la vie sur les organismes, tant pour les questions salariales, le matériel et les denrées qu'ils partagent.

Sans l'indexation des subventions aux coûts de fonctionnement, les organismes sont condamnés à s'appauvrir, ce qui compromet les conditions de vie des travailleuses-eurs, ainsi que la réalisation de la mission des organismes.

#### **Nos demandes :**

- ✓ **Augmenter** de 255,6 M\$ le financement à la mission globale, et ce, dès le budget 2023-2024.
- ✓ **Indexer** annuellement les subventions selon les coûts de fonctionnement pour tous les programmes de financement.
- ✓ **Favoriser** le respect de l'autonomie des organismes, notamment en rendant prescriptive la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, par exemple par une loi.

#### **Plus de la moitié des besoins restent à combler pour permettre aux organismes de se sortir la tête de l'eau.**

À l'automne 2019, le **manque à gagner** en financement à la mission pour les 4000 organismes d'action communautaire autonome se chiffrait à **460 M\$**.

Depuis, au terme des trois derniers budgets provinciaux, 204,4 M\$ supplémentaires ont été accordés en financement à la mission, soit 44,43% du montant revendiqué.

Dans le cadre du dépôt du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) au printemps 2022, le rehaussement prévu en financement à la mission pour l'année 2023-2024 est de seulement 24,4 M\$.

Pour répondre à l'ensemble des besoins du mouvement de l'ACA, tels qu'ils ont été estimés en 2019, le gouvernement doit rehausser de 255,6 M\$ le financement à la mission accordé aux organismes.

## **Revendication # 2**

### **Réinvestir massivement dans les services publics et les programmes sociaux**

Les services publics et les programmes sociaux sont indispensables pour le respect des droits humains et sont essentiels pour assurer à toutes et tous un niveau de vie décent.

En tant qu'organisme d'action communautaire autonome, nous constatons jour après jour la dégradation des services publics et des programmes sociaux. Ceux-ci sont à ce point affaiblis qu'ils ne parviennent pas à garantir à tou-te-s des conditions de vie décentes.

Conséquence : avec l'accroissement des inégalités, les besoins de base de la population augmentent, ce qui cause beaucoup de pression sur les organismes communautaires et leurs activités. Nous sommes ainsi de plus en plus amenés à agir dans l'urgence et à nous éloigner de notre mission de transformation sociale. Or, les organismes d'ACA n'ont pas comme fonction de pallier les insuffisances du système public!

L'État québécois a les moyens de renforcer les services publics et les programmes sociaux, mais il doit faire le choix politique d'utiliser la richesse collective à cette fin. En particulier dans un contexte post-pandémique, de crise du logement et de crise de l'inflation, le gouvernement doit s'assurer de garantir la gratuité, l'universalité, la qualité et l'accessibilité des services publics à tous et à toutes.

Que ce soit sous prétexte « d'assurer plus de performance », de « désengorger le système » ou de « réduire le déficit des finances publiques », nous nous opposons à toute forme de privatisation, de tarification et de coupures budgétaires. Renforcer le filet social doit passer par une plus grande redistribution de la richesse et la bonification des services publics et des programmes sociaux est incontournable pour y parvenir.

#### **Nos demandes :**

##### **1) Garantir l'accès à des services publics universels et de qualité, sans discrimination :**

- ✓ **Lutter** contre l'austérité budgétaire, le recours à la tarification et à la privatisation des services publics.
- ✓ **Élargir** la couverture publique des soins de santé et bonifier l'offre de services sociaux à la population.
- ✓ **Assurer** des conditions de travail décentes pour les travailleuses et travailleurs du réseau public.

##### **2) Bonifier les mesures de protection et de solidarité sociale et élargir leur accessibilité :**

- ✓ **Garantir** des conditions de vie décentes afin de permettre à toutes et tous de répondre à leurs besoins de base et de vivre dans la dignité.
- ✓ **Se baser** notamment sur les situations particulières des populations à l'intersection de plusieurs formes d'oppression et déjà marginalisées afin d'établir ces bonifications.

## **Revendication # 3**

### **Instaurer des mesures fiscales progressives mettant à contribution les ménages et les entreprises les plus riches**

L'État québécois a les moyens de renforcer notre filet social, mais il doit faire le choix politique d'utiliser la richesse collective à cette fin.

Depuis les années 1980, nos acquis sociaux s'érodent et notre filet social a été progressivement démantelé. Parallèlement, les gouvernements ont multiplié les baisses d'impôt et les cadeaux fiscaux. En privilégiant les mesures qui favorisent en premier lieu les plus riches et les entreprises tout en maintenant un régime fiscal qui valorise l'évitement fiscal et qui ferme les yeux sur l'évasion fiscale, l'État a détourné des milliards de dollars des finances publiques. En faisant ce choix, il s'est privé des ressources qui lui auraient pourtant permis de préserver et de renforcer notre filet social pour mieux lutter contre les inégalités et les crises que nous vivons actuellement, dont les pandémies mondiales et la crise climatique.

La [Coalition Main rouge propose 20 mesures](#) qui permettent d'aller récupérer une partie de l'argent collectif qui nous échappe actuellement, que ce soit en modifiant certaines mesures fiscales ou en coupant certaines dépenses. Ces 20 mesures totalisent un potentiel d'économies ou de rentrées d'argent de plus de 14 milliards de dollars annuellement.

#### **Nos demandes :**

→ **Instaurer les solutions fiscales proposées par la Coalition Main rouge**, notamment :

- ✓ **Imposer** le patrimoine du 1 % les plus riches = 4 G\$
- ✓ **Rétablir** un système à 9 paliers d'imposition = 2,5 G\$
- ✓ **Rétablir** la taxe sur le capital des institutions financières = 862 M\$
- ✓ **Lutter** contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal = 686 M\$
- ✓ **Adopter** un régime entièrement public d'assurance médicaments

## Plus de 400 organismes communautaires ont interpellé le ministre des Finances

**DÉCRET COMMUNAUTAIRE**  
**POUR LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT**

Considérant que les organismes de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec contribuent à maintenir le filet social, le mouvement de l'action communautaire autonome, en vertu de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, décrète :

Que soient implantées ces modifications budgétaires et ministérielles relatives aux organismes d'action communautaire autonome :

- Rehaussement de 460M\$ en soutien à la mission globale
- Indexation annuelle du financement
- Respect de l'autonomie
- Obligation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux de respecter la Politique de reconnaissance de l'ACA

Pour connaître toutes les directives du mouvement communautaire autonome, consultez le cahier de revendications de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*.

**ENGAGEZ-VOUS**  
pour le **COMMUNAUTAIRE**

Dans l'objectif d'envoyer un message fort au gouvernement provincial, dans le cadre des consultations pré-budgétaires 2023-2024, près de 300 organismes ont répondu à l'appel de la campagne **Engagez-vous pour le communautaire** en envoyant un « Décret communautaire » au ministre des Finances, dont **ConcertAction Femmes Estrie**.



**Engagez-vous pour le communautaire** est une grande campagne nationale de mobilisation qui, depuis 2016, unit les différents secteurs de l'action communautaire autonome de partout au Québec. Elle vise une société plus juste où les droits humains sont pleinement respectés.

Elle réclame au gouvernement qu'il soutienne adéquatement l'action communautaire autonome (ACA) par l'augmentation de son financement et le respect de son autonomie, tout en réalisant la justice sociale, notamment en réinvestissant massivement dans les services publics et les programmes sociaux.